

LES MATIÈRES COMPOSTABLES (suite)

Le bac brun

Les municipalités qui utilisent le bac brun sont : Audet, Lac-Drolet, Lac-Mégantic, Notre-Dame-des-Bois, Piopolis, Sainte-Cécile-de-Whitton, Saint-Ludger, Saint-Robert-Bellarmin, Saint-Sébastien et Stornoway.

Que mettre dans mon bac brun ?

Résidus de cuisine

- Restes de table, aliments périmés (sans emballage)
- Viandes, poissons et fruits de mer incluant les os, coquilles, carapaces et arrêtes
- Noix et œufs (coquilles et écailles inclus)
- Fruits et légumes cuisinés ou non (incluant les noyaux, pelures et graines)
- Céréales, grains, riz, pâtes, pain, farines et autres produits alimentaires en poudre
- Produits laitiers solides
- Desserts et friandises
- Marc de café et filtres, sachets et résidus de thé ou tisane
- Nourriture pour animaux



Astuce de pro!
Ne mettez pas de liquides dans votre bac brun (soupe, lait, jus, café, thé, etc.), versez-les plutôt dans l'évier.

Résidus de jardin

- Fleurs, plantes, mauvaises herbes, résidus de jardinage et chaume
- Sable et terre en petite quantité
- Foin et paille
- Très petites branches (diamètre inférieur à un crayon) et racines (maximum 60cm de large)
- Sciure, copeaux, écorces



ATTENTION!

Les rognures de cèdre, les branches d'un diamètre supérieur à un crayon, le gazon, le gravier, les pierres et les roches sont strictement interdits dans le bac brun.

Papiers et cartons souillés (non cirés)

- Contenants et verres en carton
- Boîtes de carton souillées (pizza, poulet, etc.)
- Papiers souillés (nappes en papier, serviettes de table, essuie-tout, mouchoirs, etc.)
- Sacs de papier avec pellicule de cellulose (ex: Sac au sol)



Autres matières compostables

- Vaisselle compostable
- Cure-dents et bâtonnets de bois
- Cheveux, poils d'animaux et plumes
- Cendres refroidies



ATTENTION!

La litière et les excréments d'animaux sont interdits dans le bac brun.

Le bac brun est un excellent complément au compostage domestique. Vous pouvez déposer toute l'année dans votre bac brun de la viande, du poisson, des crustacés (incluant les os et arrêtes), des produits laitiers solides ainsi que vos excédents de résidus de jardin!